

ELECTORAL GROUPS 1969/1970

Is your name on the list ?

The Electoral Committee responsible for the preparation and proper running of the elections for representatives to the Council of the Staff Association invites you to point out any errors or omissions in the constitution of the electoral groups (1).

How are the electoral groups formed ?

The Polling Officers in preparing the electoral groups have taken into consideration :

- The division and category of the members,
- Their geographical situation on the site and where possible they have tried to group together members doing the same work and having the same interests.

Anyone working at CERN who is a Staff Member, Supernumerary (Auxiliary-Laboratory staff) or Fellow has a right to vote and his/her name should figure on the list in question.

Where can the lists be consulted ?

The complete list of members of the staff, arranged according to electoral groups, is posted on the official notice board of the Staff Association at the entrance to the restaurant in the Main Building. Moreover each Council member has a copy of the list of his electoral group for posting on the notice board of his Division. The General Assembly will be asked to approve the formation of the electoral groups.

Are you a candidate ?

Those wishing to offer themselves as candidates for election to the Electoral Committee should give their names to the Secretariat of the Association. Elections of members of this Committee will take place at the beginning of the General Assembly on 19th March. The first task of the newly elected Committee will be to count the votes cast for the election of members of the Management Committee of the Staff Mutual Aid Fund.

Electoral Committee

R. RAZUREL (SB) tél. 2177 C MADER (MPS) tél. 2608
V. GLAUS (MPS) tél. 2570 H. SLETTENHAAR (DD) tél. 2390
L. GUEUGNON (MPS) tél. 2040

(1) Rules for the election of the Council of the Staff Association

"Article 2.- During the month preceding the ordinary Assembly the Election Committee shall draw up a list of staff members indicating their electoral groups. This list shall be posted on the official notice board seven days before the General Assembly, with a request for omissions and errors to be brought to the notice of the Election Committee in writing. This list shall be closed on the day following the General Assembly. Ballot papers will be issued only to those on the final list".

GROUPES ELECTORAUX 1969/1970

Etes-vous sur la liste ?

La Commission électorale chargée de la préparation et du bon déroulement des élections pour les représentants au Conseil de l'Association du Personnel, vous invite à signaler toute erreur ou omission dans la constitution des groupes électoraux, (1).

Quels sont les critères des groupes électoraux ?

Les groupes sont composés selon deux critères :

- le premier tient compte des codes officiels de définition d'emploi donnés par le Service du Personnel ;
- le second, dans la mesure du possible, favorise le regroupement par lieu de travail.

Toute personne travaillant au CERN et ayant un contrat de membre titulaire, auxiliaire, surnuméraire ou boursier a le droit de vote et doit figurer sur l'une de ces listes.

Où sont affichées les listes ?

Ces listes sont affichées au complet sur le tableau réservé à l'entrée du restaurant. Par division, les listes seront également diffusées par les représentants. La composition des groupes, électoraux ainsi mise à jour sera soumise à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale.

Etes-vous candidat ?

Les candidatures pour la fonction de membre de la Commission électorale sont à faire connaître au Secrétariat de l'Association. Les élections pour cette Commission auront lieu au début de l'Assemblée Générale du 19 mars. La nouvelle commission

(1) Règlement des Elections au Conseil de l'Association du Personnel.

"Article 2.- Dans le courant du mois précédant l'Assemblée ordinaire, la Commission électorale établit une liste des membres du personnel, indiquant le groupe électoral auquel ils appartiennent. Cette liste est apposée sur le tableau d'affichage de l'Association, sept jours avant l'Assemblée. Les membres sont invités à porter à la connaissance des scrutateurs, par écrit, toute erreur ou omission dans cette liste. Celle-ci est close le lendemain de l'Assemblée. Les bulletins de vote sont distribués seulement aux membres figurant sur la liste définitive

FONDS D'ENTRAIDE

A ce jour, mardi 11 mars 1969, voici la liste des personnes acceptant de siéger à la Commission du Ponds d'Entraide.

<u>NOM :</u>	<u>PRENOM</u>	<u>AGE</u>	<u>SITUATION LE FAMILLE</u>	<u>POSITION AU CERN Date d'Entrée Liv. ACT.</u>	<u>FONCTION</u>
BAARLI	J.	48	M + 2	1.4.61 LI	Physicien Supérieur
BELL	T.R.	29	M + 2	1.2.64 NP	Programmeur (Mathématicien)
*BLOCK	F.	38	M + 5	1.5.57 MPS	Assistant technique Principal
*BRISS ONNAUL	A.	30	M + 2	20.6.66 SB	Employé Administratif
BURGER	A.	46	M + 2	16.6.55 TC	Physicien Supérieur
*CARREAU	J.C.	36	M + 3	16.1.67 PE	Administrateur du Personnel
LOZIO	J.N.	44	M + 2	1.1.57 TC	Chef d'Atelier (Mécanique)
JOHNSEN	U.	41	M + 3	1.2.66 PE	Administrateur du Personnel
*LOUYRIER	G.	50	Div. + 1	21.3.55 PE	Assistante Administrative Caisse Maladie
*MAGNY	R.	39	M + 3	1.7.65 SB	Ingénieur Supérieur (génie civil)
*MALMUSI	A.	42	M	1.2.60 LI	Microscopiste
*RAZUREL	Robert	41	M + 2	1.2.61 SB	Contremaître (Centrale de Distribution)
RIEBEN	P.	40	M	1.1.67 ISR	Assistant Technique
SPYSE	P.	52	M + 4	1.1.61 FIN	Délégué Administratif

* Membres de la Commission provisoire, rééligibles.

Les membres du Comité Consultatif Permanent devront se mettre d'accord sur cette liste le 18 mars. Ensuite, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association élira le 19 mars le nombre nécessaire de membres de la Commission (7) et deux membres suppléants.

COMITE DES :
PROBLEMES FRONTALIERS

Le 6 mars le Comité s'est réuni pour faire le point sur les problèmes en cours 2 Contrôle des changes - impôts - transports

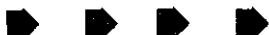
Contrôle des changes

En ce qui concerne le premier point, à part de très rares cas individuels en février, (cas qui ont pu être réglés facilement) il a été constaté qu'il n'y avait pas de difficultés pour le Personnel en ce moment et que les Autorités Régionales Françaises se montrent très comprehensives.

Impôts

Pour les impôts pas de problèmes spéciaux. Cependant, il nous a été reproché d'avoir omis de publier le barème permettant de calculer les frais réels pour ceux qui pensent avoir plus de 10 % de frais professionnels. Il est suggéré que chaque année paraisse dans le bulletin hebdomadaire, en février par exemple, ce barème, remis à jour après la hausse de la vie. Nous veillerons donc qu'à l'avenir, ce Comité (où le suivant) n'oublie pas cette recommandation.

Transports AMEMA.SSE - CERN



Pour les transports, comme chacun le sait, un service ANNEMASSE - CERN fonctionne depuis le 4 mars. Il semblait répondre au désir d'un bon nombre de fonctionnaires du Cern résidant à Annemasse et environs. Ce service est à l'essai pour deux mois et nous espérons qu'il satisfera ceux qui l'ont demandé.

Le prix de l'abonnement mensuel est fixé provisoirement à 70.- FF par voyageur (ce qui représente un débours journalier de 3.50 FF environ).

Horaire des services assurés

Lundi Mardi
Mere• Jeudi
Vendredi

Vendredi
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

6.50 7.50 ANNEMASSE Gare
6.55 7.55 ANNEMASSE Mairie
6.57 7.57 LOUANE ANNEMASSE ROUTE
6.58 7.58 CROIX D'AMBILLY
7.00 8.00 MOLLISULAZ
7.25 4/8.25 MEXRIN (CERN)

K 17.10	18.10
17.05	18.05
17.03	18.03
17.02	18.02
17.00	18.00
16.35	17.35

Pour tous renseignements s'adresser à

- M. LUVAL M./MSC Tél. 2267
- M. LEGRANGE/FIN Tél. 4053

Transport :

Pour nous c'est un test pour l'étude d'éventuels transports concernant Lellegarde - Gex - Ferney.

Beliegarde - Gex - Ferney - St-Genis*

Pour la prolongation de la ligne du bus X jusqu'à St-Genis depuis octobre des démarches sont entreprises auprès de la CGTE et de la Municipalité de St-Genis. La difficulté réside dans le fait d'avoir à garantir un éventuel déficit pour l'exploitation de ce trajet.

L'Administration du Cern considérant le bénéfice social qu'en tirerait le Personnel de notre Organisation résidant à St-Genis, est prête à participer, pour un certain pourcentage, à un éventuel déficit, ainsi que l'I.O.S. de Ferney-Voltaire que nous avons contactée à ce sujet et qui est d'accord pour une même somme que le Cern. Reste la participation financière de St-Genis. Il s'avère qu'il est difficile d'obtenir cette participation (qui s'élèverait à environ 1000 FS) et nous attendons la réponse de la Municipalité à ce sujet. Si un accord est obtenu nous espérons que cette ligne pourrait fonctionner en juin. Nous ne manquerons pas d'informer le personnel intéressé du résultat de nos démarches.